

Déclaration des frais de garde d'enfants – Crédit d'impôt (case 7GA)

Pour déclarer vos dépenses de frais de garde d'enfants (assistante maternelle, crèche, garderie, garderie périscolaire ..), commencez votre déclaration en ligne (comme habituellement), en renseignant votre adresse (éventuel déménagement), votre situation de famille et vos enfants à charge.

Puis, à l'étape 3 de votre déclaration, l'écran ci-dessous s'affiche :

► Accueil

► Déclaration de revenus

Consulter l'aide ▼

Étape 1
Étapes préalables

Étape 2
Renseignements personnels

Étape 3
Revenus et charges

Étape 4
Résumé et signature

Étape 5
Fin de déclaration

Déclaration principale - revenus 2023

◀ Précédent

Suivant ▶

SELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAÎTRE

Pour vous aider à trouver les cases qui vous concernent, vous pouvez utiliser le moteur de recherche :

Ex : saisissez « 7UD » ou « dons »

Rechercher

DÉCLARATION DE REVENUS

Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclarations n° 2042 / 2042C / 2042 RIC1 / 2042 C PRO / 2042 IOM.

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclarations ANNEXES

REVENUS 

Cochez alors toutes les rubriques qui vous concernent.

Cochez la case « Réductions et crédits d'impôt » pour déclarer vos dépenses de frais de garde d'enfants :

CHARGES 

- Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite...), charges et imputations diverses 
- Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc. 
- Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard, Dispositif Loc'Avantages) 
- Investissements Outre-Mer 

Puis cliquez sur suivant.

Les différentes rubriques cochées vont s'afficher, une page après l'autre, pour que vous puissiez compléter les cases qui vous concernent.

Ainsi, la page ci-dessous, concernant les réductions et crédits d'impôt va vous être affichée. La partie en rouge correspond à la déclaration des frais de garde d'enfants de moins de 6 ans.

Attention : cette case ne s'affiche que si un enfant de moins de 6 ans est mentionné sur votre déclaration de revenus.

VOS CHARGES

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT [Notice](#)

Dons versés à des organismes établis en France

- Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €) 7UD
- Dons versés du 15.9 au 31.12.2023 pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 1000 €) 7UJ
- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF
- Dons et cotisations versés aux partis politiques 7UH

Dons versés à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen autre que la France

- Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €) 7VA
- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général 7VC

Report de l'excédent de dons des années antérieures

	2018	2019	2020	2021	2022
7XS	<input type="text"/>	7XT	<input type="text"/>	7XU	<input type="text"/>
		7XW	<input type="text"/>	7XY	<input type="text"/>

Système de charge pour véhicules électriques

- dans l'habitation principale : 1^{er} système 7ZQ 2nd système 7ZR
- dans la résidence secondaire : 1^{er} système 7ZS 2nd système 7ZT

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés
sauf option frais réels

Déclarant 1 FICTIF	Déclarant 2 FICTIF	Personnes à charge
7AC <input type="text"/>	7AE <input type="text"/>	7AG <input type="text"/>

Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études

- Enfants à charge 7EA Collège 7EC Lycée 7EF Ens. Sup.

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans nés à compter du 1.1.2017

- Enfants à charge 1^{er} enfant
- 7GA

Pour déclarer des frais de garde, cliquez ici [Détail](#)

Pour compléter la case 7GA, cliquez sur le bouton « Détail ».

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans *nés à compter du 1.1.2017*
 - Enfants à charge

7GA 1^{er} enfant

Pour déclarer des frais de garde, cliquez ici [Détail](#)

Une nouvelle fenêtre va alors s'ouvrir, vous permettant de déclarer le montant des frais de garde payé.

Montant des frais de garde Notice

Enfants à charge

Nom de la personne à charge	Montant total des frais de garde	Nom, adresse du (ou des) bénéficiaire (s) et montant des frais de garde
<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/> <div style="text-align: right;">Ajouter un bénéficiaire</div>

[Ajouter un enfant](#)

[Annuler](#) [Valider](#)

Après avoir complété les 3 colonnes, cliquez sur « Valider ».
 Le montant déclaré dans la colonne « Montant total des frais de garde » sera automatiquement renseigné dans la case « 7GA » :

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans *nés à compter du 1.1.2017*
 - Enfants à charge

7GA 1^{er} enfant

Pour déclarer des frais de garde, cliquez ici [Détail](#)